

Inventer Rome

L'association **Inventer Rome** a été créée en 2006 par un groupe de résidents français à Rome pour faciliter la découverte de la Ville par les nouveaux arrivants français (ou francophones). Pour ceux qu'écraserait l'accumulation du patrimoine et des siècles, ceux qui connaîtraient mal certains moments forts de l'histoire de la Ville (la Rome byzantine, baroque, « piémontaise », etc.). Pour ceux qui sont intrigués par les métamorphoses de Rome : peu de vrai « neuf » mais plutôt des transformations perpétuelles sur un même site. Ajoutons les apports contemporains (les nombreuses réalisations dues à l'apport des crédits du Jubilé 2000) et les découvertes archéologiques (fortuites ou non). Depuis sa dernière visite, chacun découvrira que de nouveaux musées ont été ouverts, d'autres agrandis, que les églises et les palais procèdent à leurs premiers ravalements et que la cité moderne évolue, selon un rythme lent mais certain.

Donc nécessité d'expliquer et de commenter ce qui est accessible. Autre nécessité : se grouper pour accéder à des richesses réservées (soit parce qu'il faut des autorisations particulières, soit parce que c'est un service payant).

Tous les publics sont visés : grand public, amateurs, enfants (pour lesquels des animations spécifiques sont aménagées lors des vacances scolaires). L'Association est devenue au fil de sa jeune histoire un prestataire de services, organisant, à la demande, des programmes.

Parmi les cycles récents, j'ai participé à celui qui est consacré aux grandes familles romaines à travers la visite des palais. C'est une autre originalité de Rome qui, sur ce point, renvoie au Paris des années 1780 ; les familles aristocratiques habitent encore le centre historique (« Champ de Mars ») où certains possèdent d'impressionnants îlots fonciers. Visiter l'un de ces palais, c'est traverser l'histoire de Rome mais aussi celle de l'Europe occidentale.

Ainsi, dans un appartement du palais Colonna, ouvert aux seuls groupes, on évoque le sac de **Rome** (1527), **Lépante** (1571) ou **Maria Mancini** (1661)... Les décorations vont du Rinascimento jusqu'au rococo, en passant par la peinture baroque, le langage décoratif le plus significatif de cette Rome aristocratique.

Y. Nexon  yannick.nexon@efrome.it

Inventer Rome www.inventerrome.org

À la Cité de l'architecture et du patrimoine



État du chantier de la cité en 2006

La bibliothèque et son projet documentaire

Depuis septembre 2007, la France s'est dotée d'un nouvel établissement public d'envergure, consacré à l'architecture et au patrimoine. Située à Paris, face à la Tour Eiffel, la Cité de l'architecture et du patrimoine occupe les 23 000 m² de l'aile Paris du palais de Chaillot.

Cette institution, sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, a pour ambition de donner à l'architecture une vitrine d'exception, permettant au plus large public, français et étranger, de découvrir en un seul lieu les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.

La Cité est organisée autour de trois départements :

- **L'Institut français d'architecture** (IFA), créé en 1981, véritable lieu de réflexion, de débat, d'exposition et de mémoire de l'architecture du xx^e et du xxi^e siècle ;
- **le musée des monuments français** (MMF), qui rassemble d'importantes collections de moulages et de peintures reproduisant grandeur nature les chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français ;
- **L'École de Chaillot**, qui forme depuis plus d'un siècle les architectes du patrimoine, ainsi que les architectes-urbanistes de l'État.

Rattachée au département IFA, la bibliothèque s'inscrivait dès l'origine au cœur du projet de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Un conseil d'orientation composé de personnalités du monde de l'architecture et de celui des bibliothèques a travaillé sur ce que devait proposer une nouvelle bibliothèque consacrée à l'architecture. Une réflexion particulièrement poussée sur la politique d'acquisition a alors été engagée afin d'inscrire au mieux ce nouvel établissement dans le paysage documentaire français. Les mètres carrés dévolus à la bibliothèque au sein du bâtiment étant limités (1 380 m² d'espace public), il n'était pas possible d'imaginer pouvoir réaliser une bibliothèque de référence sur l'architecture couvrant toutes les périodes. Il fallait donc trouver un axe qui permettrait d'entrer en complémentarité documentaire avec les autres bibliothèques tout en affirmant un niveau d'excellence pour les collections. Très vite, à travers ses travaux, le conseil d'orientation a démontré que les périodes moderne et contemporaine étaient celles qui, en terme de carte documentaire, étaient à la fois les moins approfondies et les plus éclatées.